



Scénario : Témoin de violence

Taille du groupe : 4-15

Ce scénario peut contenir un langage explicite et des références à des situations blessantes qui pourraient déclencher des émotions fortes chez certaines personnes. Si vous avez besoin d'aide, des services sont disponibles via le [Programme d'aide aux membres des FAC \(PAM FC\)](#) et le [Programme d'aide aux employés \(PAE\)](#).

Vous participez à un déploiement dans le cadre d'une mission de soutien à une armée étrangère récemment établie faisant face à une force rebelle. Vous êtes le commandant d'une équipe de quatre personnes qui travaille directement avec une compagnie d'une force alliée dans une région éloignée du pays. Votre équipe est notamment chargée d'observer les patrouilles aux côtés des pelotons du pays hôte.

Au retour d'une patrouille à pied avec l'un des pelotons, vous êtes témoin d'un incident inhabituel. Un soldat du pays hôte se voit confisquer son fusil, et est emmené brusquement par son chef dans une partie éloignée de l'enceinte. Vous demandez ce qui se passe, mais on vous conseille de vous « mêler de vos affaires ». On vous dit qu'il vous est interdit de visiter cette partie du camp. Cela semble étrange, car on ne vous a jamais interdit de vous rendre dans cette zone auparavant. Vous décidez de vous diriger vers la tente où le soldat a été emmené et, alors que vous vous rapprochez, vous entendez des cris et un appel à l'aide. Alors que vous vous dirigez vers la tente pour intervenir, un officier du pays hôte vous arrête et vous dit : « Mêlez-vous de vos affaires et retournez à votre tente. » Vous lui dites que vous pensez qu'un soldat est victime de violence. Il répond : « Cela ne vous regarde pas. Retournez à votre tente, je vais aller voir ce qui se passe. » À ce moment-là, vous entendez un autre cri.

Catégories

Principes :	Respecter la dignité de toute personne, Obéir à l'autorité légale et l'appuyer
Valeurs :	Loyauté, Courage
Thèmes liés à la culture :	Service, Identité, Leadership
Types d'inconduite :	Non spécifié
Thèmes ACS Plus :	Culture
Public :	Forces Armées Canadiennes

Guide de facilitation

Objectifs d'apprentissage :

- Discuter des obligations éthiques « respecter la dignité de toute personne » et « obéir à l'autorité légale et l'appuyer » dans un contexte opérationnel.
- Discuter des valeurs éthiques que sont le courage et la loyauté, ainsi que de la responsabilité, du devoir et de la loyauté, tels que décrits dans l'éthos des FAC, dans un contexte opérationnel.

Questions de facilitation :

1. Que feriez-vous dans cette situation? Quels sont les aspects à prendre en considération?
 - Permettre une discussion ouverte au sein du groupe.
 - Préoccupations d'ordre éthique : Vous craignez qu'une personne soit maltraitée. Votre obligation d'aider une autre personne l'emporte-t-elle sur votre obligation de suivre les ordres?
 - Facteurs d'ordre personnel : Sur le plan personnel, vous ressentez le besoin de réagir et de veiller à ce que le soldat ne soit pas maltraité. Sur le plan professionnel, vous vous sentez obligé de faire quelque chose.
 - Facteurs liés au contexte : Vous n'êtes pas dans un environnement familial. Vous travaillez directement pour une autre unité alliée. Vous savez que la culture du pays hôte peut comporter des pratiques et des valeurs différentes de celles qui sont acceptées au Canada.
2. Quel est le dilemme éthique dans cette situation?
 - Il s'agit d'un dilemme des valeurs divergentes, c'est-à-dire qu'au moins deux décisions, options ou plans d'action soutiennent des obligations et des valeurs fondamentales différentes.
 - Vous vous trouvez dans une situation de conflit entre les valeurs canadiennes et celles du pays allié, en plus des valeurs du pays hôte et du droit international. Restez-vous loyal à la chaîne de commandement immédiate de l'unité alliée, ou décidez-vous plutôt d'ignorer les ordres et d'enquêter?
3. Quels plans d'action pourraient être entrepris dans ce scénario?
 - Option 1 : Suivre les ordres et vous mêler de vos affaires. S'il s'agit bel et bien d'un cas de violence et que vous fermez les yeux, la violence risque de se poursuivre et le soldat risque d'être gravement blessé.
 - Option 2 : Expliquer à l'officier que si un soldat est victime de violence, il s'agit d'une violation des droits de la personne et que vous êtes tenu d'intervenir et de signaler tout cas de violence à la chaîne de commandement. Le fait de ne pas signaler les cas de violence physique peut nuire à la réputation des Forces armées canadiennes (FAC) si la population canadienne venait à apprendre qu'un de leurs militaires a fermé les yeux.
 - Option 3 : Essayer de savoir si le soldat est victime de violence en demandant à l'officier de vous accompagner pour enquêter. Cette option impliquera l'officier et il devra réagir s'il s'agit bel et bien d'un cas de violence.
 - Option 4 : Ignorer les ordres et avancer vers la zone interdite. Votre intervention risque de compromettre les relations avec les alliés étrangers.